

Le BICE préoccupé par l'impact de la Covid-19 sur les droits de l'enfant

Date : 9 octobre 2020



Dans sa **déclaration** lors de la [45^e session du Conseil des droits de l'homme](#), le BICE a souligné que même si les enfants développent moins les formes graves de la Covid-19 que les adultes, ils sont en revanche durement touchés en ce qui concerne l'accès à la santé, aux soins thérapeutiques, à l'éducation, aux jeux et aux loisirs, à la justice. La fermeture des écoles a impacté plus de 1,5 milliard d'enfants.

En outre, les mesures destinées à limiter la propagation du virus ont également mis en péril la santé et la nutrition de millions d'enfants. Cela a également perturbé la prise en charge des enfants en situation de handicap dans les institutions et les centres communautaires. Et prolongé anormalement les délais des procédures judiciaires concernant les enfants en conflit avec la loi et les victimes. Dans ce contexte, le BICE et son réseau de membres ont donc appelé les États à tenir compte de la situation spécifique des enfants dans leurs plans de relance de la vie sociale et économique.

Cambodge : inégalités dans l'accès à l'éducation

La Covid-19 a révélé les inégalités entre les zones urbaines d'une part et les zones périurbaines, reculées, rurales et isolées d'autre part. Les élèves de ces dernières font partie des 63% (2,07 millions) d'élèves du primaire et du secondaire qui n'ont pas pu accéder aux nouveaux programmes d'apprentissage en ligne et à distance. Notamment parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter des appareils ou de payer l'accès Internet.

Le BICE a également rappelé que pour la réouverture en toute sécurité des écoles, il est important que le Cambodge prenne toutes les mesures pour assurer la protection des élèves, des enseignants et du personnel éducatif ; ainsi que pour rassurer les familles, conformément aux directives cambodgiennes.

Le BICE et OEC ont souligné que nombre d'enfants n'ont toujours pas pu retourner à l'école pour différentes raisons. Entre autres, le manque de ressources de leurs parents opérant dans les secteurs informels et touristiques ; deux secteurs sévèrement touchés par la pandémie et les mesures restrictives associées. Ils se sont inquiétés du fait que le Covid-19 pourrait accroître le risque d'abandon de la scolarisation. En particulier pour les enfants qui atteignent l'école secondaire.

Enfin, le BICE et OEC ont réclamé l'extension de la campagne « *Back to School Safe and Healthy* » aux zones rurales et l'application de la Feuille de route Education 2030 du Cambodge aux enfants en situation de vulnérabilité.

Ukraine : un système de protection de l'enfance affaibli

Le BICE et Women Consortium of Ukraine (WCU) ont insisté sur le fait que six années de conflit dans l'est de l'Ukraine ont gravement affaibli le système de protection de l'enfance dans cette partie du pays. Une région où les enfants et les enseignants de nombreux établissements scolaires continuent de subir des violences quotidiennes. La pandémie n'a fait qu'exacerber cette réalité. Les inégalités en matière de protection de l'enfance ont été creusées pour les enfants victimes de violence.